

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 431

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 28 par les mots :

« dont au moins un représentant des collectivités territoriales situées en zone de montagne et un représentant des collectivités territoriales situées en zone littorale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement modifie la composition des différents collèges du conseil d'administration pour les rendre plus représentatifs des différents acteurs et plus proches des réalités locales.